

Montpellier, le 3 août 2010

SECURITE ROUTIERE, SECURITE NAUTIQUE, SANTE
ACTION « VILLAGE PREVENTION »
Plage de Marseillan, le 05 août 2010

Après le Grau d'Agde et Vias, le « Village prévention » s'installe, le 5 août 2010, sur la plage de Marseillan de 14h à 18h.

Ce « village » itinérant a pour but de sensibiliser un large public à la sécurité routière, à la sécurité en mer et sur le littoral, au risque des feux de forêt, aux gestes respectueux de l'environnement, aux risques liés à la santé (maladies sexuellement transmissibles, soleil...).

Fruit d'une collaboration entre Etat, collectivités et partenaires privés (*Préfecture de l'Hérault, DDTM**, la gendarmerie maritime, les CRS et les pompiers sauveteurs, communes d'Agde, Marseillan, Vias, Radio One, la Fondation de la route, le Groupement assurance mutuelle, la Banque fédérale mutualiste, la Macif, la gendarmerie nationale et la police municipale, la Mutuelle des motards, la Mutuelle des étudiants, la Mutualité française, le collectif Prévention sida, Aides 34, Sida info services, Vivre, La Croix Rouge française, l'Association prévention des feux de forêts, Aqualand, Contralco et l'établissement français du sang), le « village prévention » porte son action au plus près des estivants par le biais d'ateliers interactifs et ludiques, animés pour la plupart par des bénévoles (Intervenants Départementaux de Sécurité Routière).

Afin de souligner l'importance de la prévention, Pierre Maitrot, directeur de cabinet du préfet de la région Languedoc-Roussillon et de l'Hérault, et Yves Gavalda, directeur adjoint de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), seront présents au « village prévention » de Marseillan Plage, le 5 août 2010, à 15 h.

La presse est conviée à cette manifestation

Merci aux journalistes de signifier leur présence par mail auprès de ana.parra@herault.gouv.fr

*La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM 34) a été créée le 1er janvier 2010. Elle résulte de la fusion de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF), de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) (hors volet social du logement), de la Direction Départementale des Affaires Maritimes (DIDAM) et d'une partie des services de la Préfecture)

Contacts : Ana Parra 04 34 46 62 59 ou Marie-Pierre Bottero : 04 34 46 62 46

Le plan d'accès au « village prévention » de Marseillan



Contacts : Ana Parra 04 34 46 62 59 ou Marie-Pierre Bottero : 04 34 46 62 46